



Le Baromètre des Villes et Villages Marchables 2023

Principaux résultats

2^e édition des Rencontres nationales de la marche en ville • 9 ET 10 NOVEMBRE 2023 HÔTEL DE VILLE DE REIMS

Avec le soutien de





Comment recueillir la parole des piétons ?

Le Baromètre des Villes et Villages Marchables

Une initiative citoyenne

Le **Baromètre des villes et villages marchables** a pour objectif de **mieux connaître les attentes des piétons et leurs ressentis**, positifs ou négatifs, à propos de la **marche à pied en ville et de la marchabilité de leur commune**.

Le collectif **Place aux piétons** a préparé et diffusé ce Baromètre sous forme d'un **questionnaire en ligne** (du 17/11/2022 au 01/03/2023) :

Plus de 70 000 participants, 42 400 questionnaires complets exploitables statistiquement, concernant plus de 4 600 communes de toutes tailles.

Le nombre de questionnaires exploités en 2023 sur toute la France, permet également de **mesurer les évolutions** depuis le 1^{er} Baromètre réalisé en 2021.

236 communes ont fait l'objet d'analyses détaillées, et ont pu être « classées » en fonction de leurs appréciations par les piétons.

Comment évaluer le ressenti des piétons ?

Pour chacune des **40 questions** du Baromètre, les répondants ont indiqué :

- **soit leurs ressentis** sur les questions posées **concernant cinq thématiques**,
 - **Le ressenti global du piéton**, ses facilités à se déplacer à pied et les relations avec les autres usagers.
 - **Le sentiment de sécurité** des piétons, décliné suivant les lieux et les publics.
 - **Le confort de marche à pied**, aménagements et aménités, signalétique, information.
 - **L'importance donnée aux déplacements à pied** par la commune.
 - **Les attentes sur les aménagements et équipements nécessaires** pour les piétons.

à travers **six degrés d'appréciation**, qui ont permis de **calculer pour chaque item un « score »** reflétant l'avis des répondants, présenté en note sur 20, ou en %, afin d'être plus « lisible ».

- **soit leurs trois premières priorités** ou attentes, permettant d'améliorer les conditions de pratique de la marche à pied en ville, à choisir parmi quinze propositions de réponse.

Ces priorités sont ensuite présentées en % de sélection.

Un nombre important de réponses

- Une **constance des attentes dans l'expression des piétons** en 2023, depuis le 1^{er} baromètre de 2021, pour chacun des cinq indicateurs principaux : sécurité / confort / respect des piétons / importance donnée à la marche à pied / aménagements et équipements nécessaires pour améliorer la marche en ville.
- Le baromètre a rencontré un **succès important dans les grandes villes** et souligné **également un intérêt croissant** pour la marche **dans les villes de taille petite et moyenne**.

La marche à pied, deuxième mode de déplacement du quotidien après la voiture individuelle, est reconnue progressivement comme un mode de déplacement à part entière.

- Les échantillons de répondants, partiellement représentatif de l'ensemble des Français, sont très proches par catégories entre les deux éditions du Baromètre, ce qui rend possibles les **comparaisons entre 2023** (42 400 réponses) **et 2021** (43 200 réponses)

Un ressenti et des attentes confirmés en 2023

Les **piétons** restent **toujours globalement insatisfaits** pour la plupart des items proposés et notent cependant **quelques améliorations minimales** mais réelles dans leur quotidien. La part des mécontents diminue en effet légèrement. Est-ce une inversion des tendances ? Une évolution positive, portée en particulier par certains territoires aux **politiques volontaristes dans le domaine de la marche en ville** ?

Le Baromètre met en évidence deux familles de piétons :

- **Les piétons qui subissent la marche davantage comme une contrainte** : les femmes, les personnes à mobilité réduite, les personnes très âgées, celles ayant des jeunes enfants et/ou moins avantagées socialement ;
- **Les piétons qui pratiquent davantage la marche comme un plaisir** : les hommes, les personnes sans difficultés de mobilité et/ ou celles dans la force de l'âge.

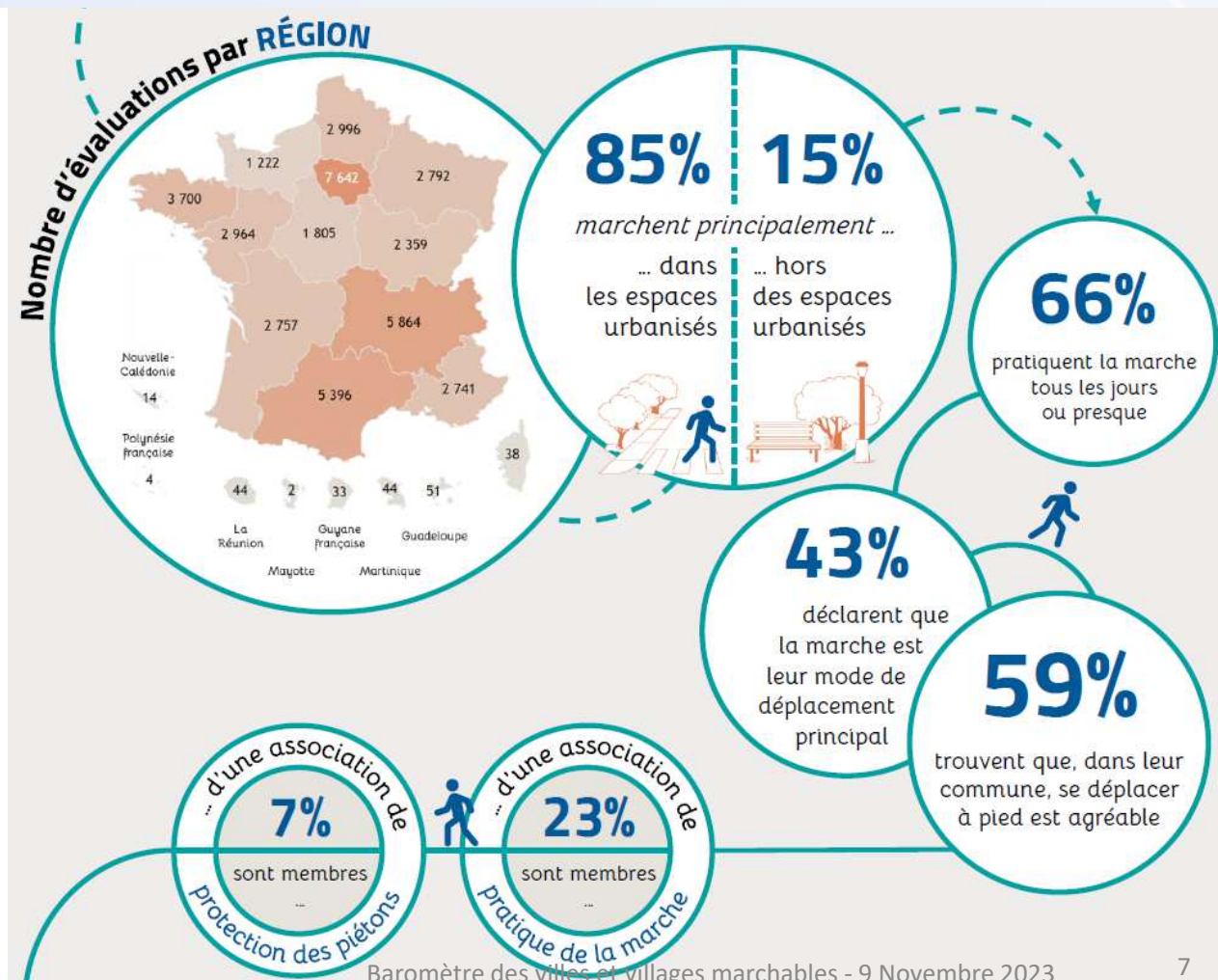
La confirmation des données recueillies en 2023 permet d'établir un **mémoire des attentes et des actions à entreprendre**, sur lequel bâtir des politiques publiques éclairées **pour améliorer le quotidien des piétons**, toutes catégories confondues : hommes ou femmes, jeunes, actifs, retraités, Personnes à Mobilité Réduite, piétons urbains ou ruraux.

Qui sont les répondants ?

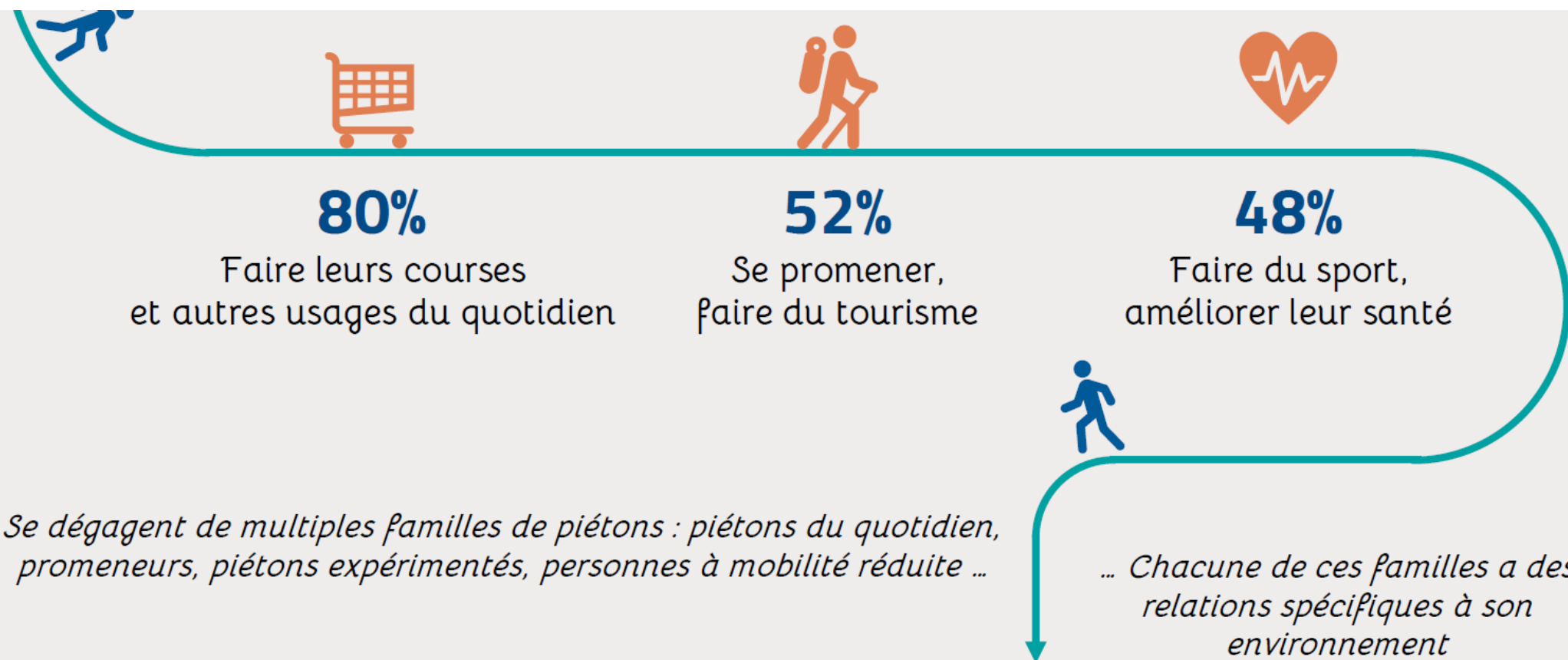
Femmes 57 % / Hommes 41 % / nspp 2%

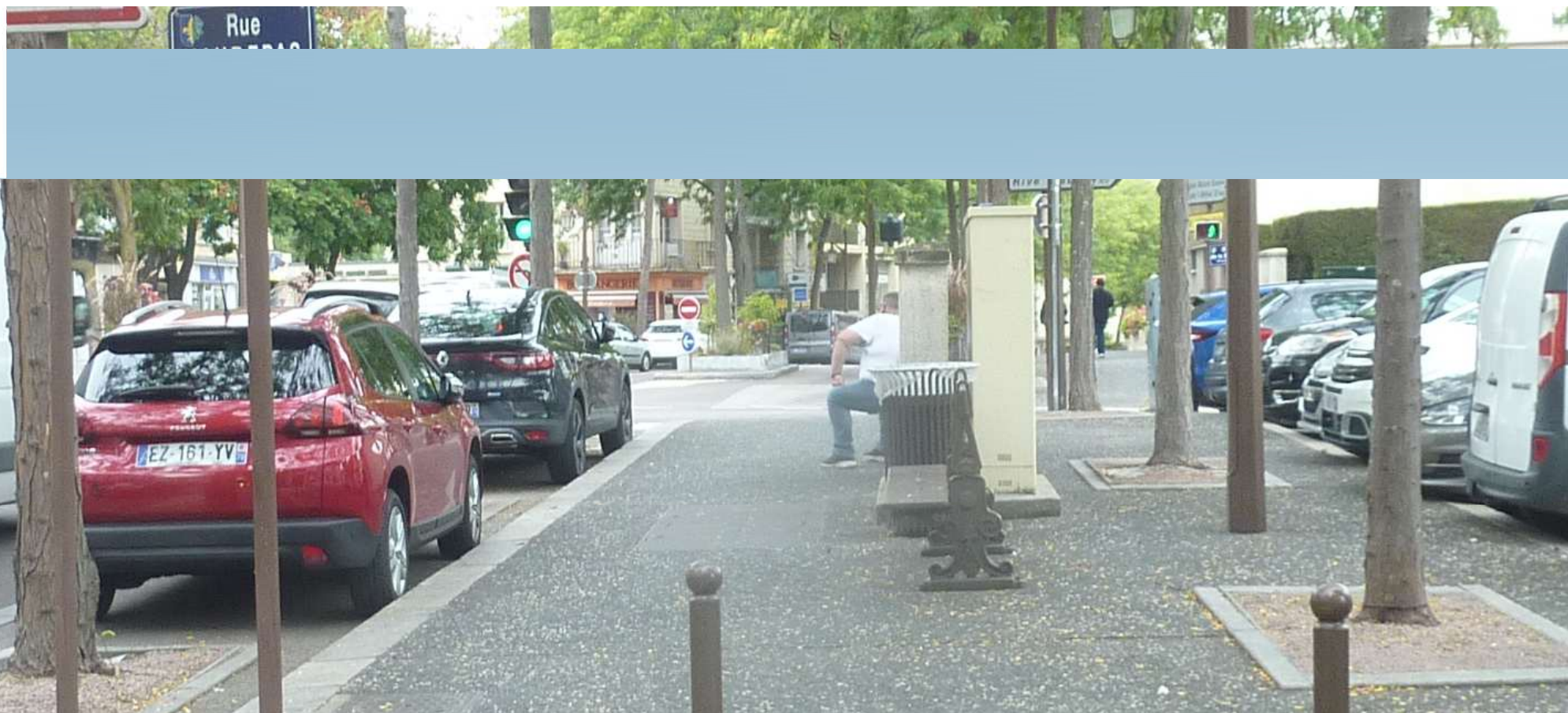
Les réponses, recueillies sur la base du volontariat, créent un échantillon des piétons, et représentent un nombre suffisant de réponses traitées (42 400), pour être partiellement représentatif.

Les résultats sont accessibles en ligne, globalement ou pour chaque territoire, grâce à un outil de mise à disposition des données https://ffrp-a.sphinxonline.net/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes_2022_analyses/report.htm



Pour quelles raisons se déplacent-ils fréquemment à pied ?





Quelles sont les principales observations formulées par les piétons ?

Le manque de confort des déplacements à pied



70% déplorent une absence d'aménagements assurant le confort des piétons (toilettes, bancs de repos, abris, distributeurs d'eau potable, lieux de sociabilité, placettes...)

69% indiquent une absence de signalétique favorisant les déplacements piétons

66% se plaignent des empiètements (terrasses, étalages...) et des obstacles (poubelles, poteaux, voitures garées...) sur les trottoirs et espaces destinés aux piétons

Le manque d'intérêt porté par la ville aux piétons

68% indiquent que les interventions pour supprimer les encombrements de toute sorte (stationnement de véhicules motorisés sur les espaces destinés aux piétons...) sont rares

60% trouvent que la ville n'est pas à l'écoute des piétons et ne les implique pas dans ses réflexions et projets

Seulement **27%** pensent que la situation des piétons s'est améliorée ces dernières années



La présence de conflits d'usage



58% Trouvent la circulation des véhicules motorisés gênante

45% indiquent que les conflits entre les piétons et les engins de déplacement personnel (trottinettes électriques, gyroroues, skates électriques...) sont fréquents ...

... et **43%** concernant les conflits entre les piétons et les vélos

Le focus « personnes à mobilité réduite »

75%

des personnes à mobilité réduite trouvent que les espaces destinés aux piétons sont insuffisamment larges, que leurs surfaces sont inadaptées et qu'ils ne facilitent pas les déplacements ...

... et **76%** déclarent que ces espaces ne sont pas libres d'empiètements, d'obstacles

81%

d'entre elles pensent qu'il est dangereux de se déplacer à pied pour les personnes avec de jeunes enfants à pied ou en poussette, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite



8,0/20

2021 : 7,4



Le focus « sécurité des piétons »



67% pensent qu'il est dangereux de se déplacer à pied pour les personnes avec de jeunes enfants à pied ou en poussette, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ...

... et également **61%** trouvent que se déplacer à pied est dangereux pour les enfants (à pied et non accompagnés), en âge de se rendre à l'école, au collègue, au lycée ou à leurs activités

65% pensent qu'il est difficile de rejoindre à pied les communes voisines en sécurité



Les données détaillées de l'expression des piétons

Quelques exemples détaillés de l'expression des piétons

L'exploitation des **42 400 questionnaires complets** permet d'identifier de façon plus précise les différents ressentis des piétons en fonction :

- De chacune des **5 thématiques principales** et des **40 questions détaillées**
- De la **taille des villes**: > 200 000 / 100 à 200 000 / 50 à 100 000 / 20 à 50 000 / 5 à 20 000 / < 5 000
- De la **classe d'âge** des répondants : > de 75 ans / 65 à 74 ans / 55 à 64 ans / 45 à 54 ans / 35 à 44 an / 25 à 34 ans / < 25 ans
- Des **femmes** ou des **hommes**
- Des **catégories socio-professionnelles**: Étudiants, agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres, prof supérieures, prof intermédiaire, employés, ouvriers, retraités, sans activités

Ressenti global des piétons

L'agencement de la voirie (trottoirs, cheminements, carrefours, traversées de rue...) me permet de me déplacer partout de manière aisée :

52%

Pas aisé



● Pas du tout ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Tout à fait

48%

Aisé

La circulation des véhicules motorisés (automobiles, autobus, poids-lourds, deux-roues motorisés, cyclomoteurs...) est :

58%

Génante



● Insupportable ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Pas du tout gênante

42%

Pas gênante

> 200 000	70%
100 à 200 000	59%
50 à 100 000	59%
20 à 50 000	60%
5 à 20 000	52%
< 5 000	48%



Sécurité des déplacements à pied

Dans cette commune, pour les piétons, être séparé de la circulation des véhicules motorisés est :

28%
Pas important



72%
Important

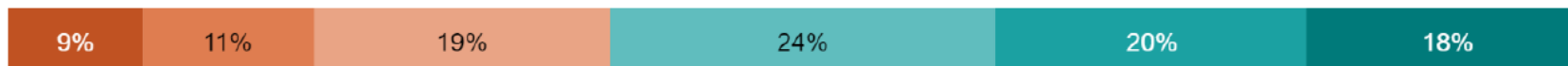
● Pas du tout important ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très important

> 200 000	75%
100 à 200 000	73%
50 à 100 000	73%
20 à 50 000	71%
5 à 20 000	71%
< 5 000	67%

> 200 000	68%
100 à 200 000	62%
50 à 100 000	65%
20 à 50 000	61%
5 à 20 000	61%
< 5 000	52%

Dans cette commune, à pied, être séparé des vélos et engins de déplacement personnel (trottinettes, gyroroues, skates électriques...) est :

38%
Pas important



62%
Important

● Pas du tout important ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très important

Baromètre des villes et villages marchables - 9 Novembre 2023

Les conflits d'usage avec les véhicules motorisés

Dans cette commune, traverser les carrefours ou contourner les ronds-points est :

54%

Dangereux



46%

Sûr

● Toujours dangereux ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Jamais dangereux

75 ans	47%
65 à 74 ans	48%
55 à 64 ans	53%
45 à 54 ans	59%
35 à 44 ans	63%
26 à 34 ans	57%
<= 25 ans	51%



Je peux rejoindre à pied en sécurité les communes voisines :

65%

En danger



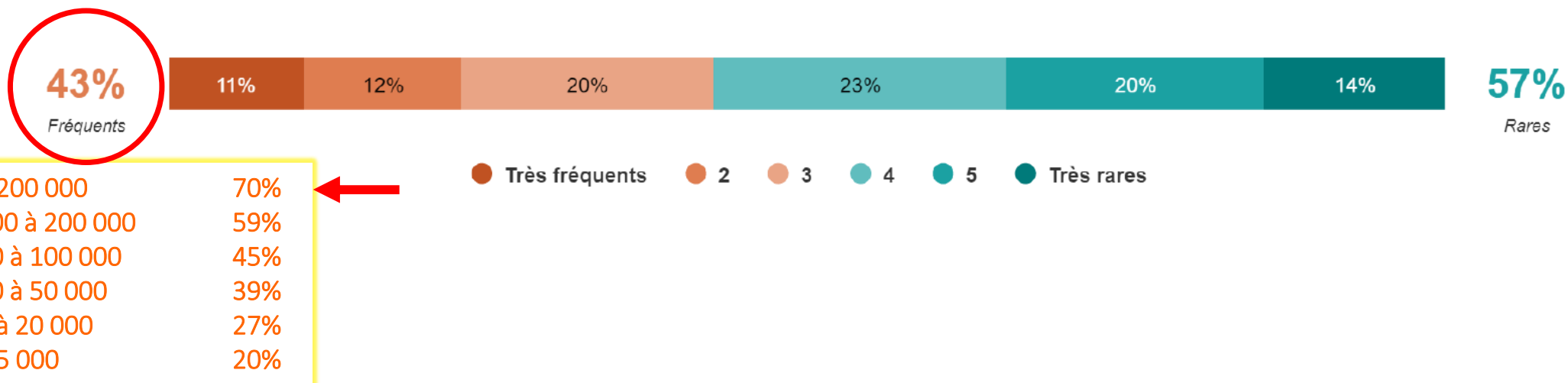
35%

En sécurité

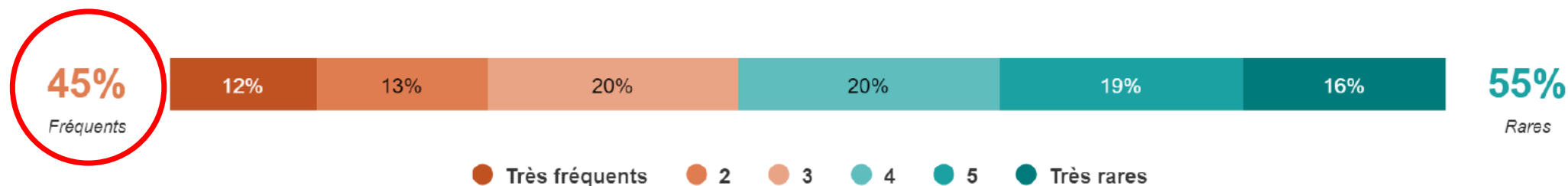
● Pas du tout ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Tout à fait

Les conflits d'usage avec les autres mobilités actives

Dans cette commune et selon moi, les conflits entre piétons et vélos (classiques ou à assistance électrique...) sont :



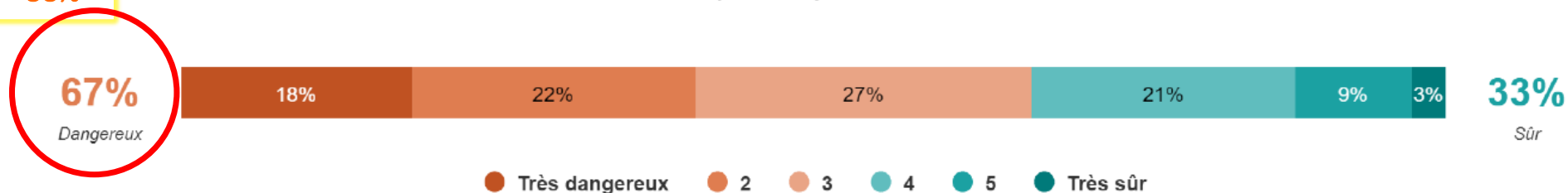
Dans cette commune et selon moi, les conflits entre piétons et engins de déplacement personnel (trottinettes électriques, gyroroues, skates électriques...) sont :



Enfants, seniors, personnes à mobilité réduite

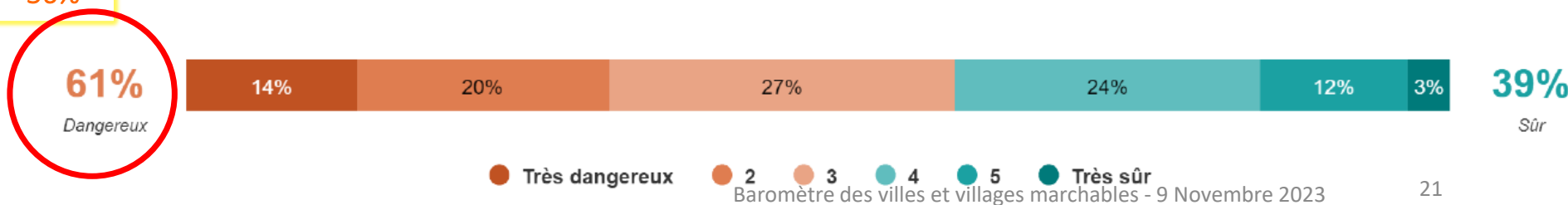
75 ans	40%
65 à 74 ans	62%
55 à 64 ans	67%
45 à 54 ans	70%
35 à 44 ans	74%
26 à 34 ans	70%
<= 25 ans	58%

Pour les personnes avec de jeunes enfants à pied ou en poussette, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, se déplacer à pied dans cette commune est :



> 200 000	72%
100 à 200 000	63%
50 à 100 000	58%
20 à 50 000	61%
5 à 20 000	55%
< 5 000	56%

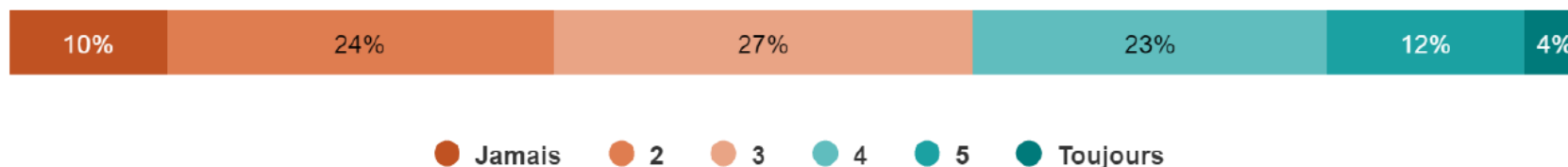
Pour les enfants en âge de se rendre à l'école, au collège, au lycée ou à leurs activités, à pied et non accompagnés, marcher dans cette commune est :



Confort des déplacements à pied et aménagements

Selon moi, dans cette commune, les espaces destinés aux piétons sont **suffisamment larges**, leur surface est adaptée et facilite les déplacements :

61%
Espaces non adaptés



39%
Espaces adaptés

Selon moi, dans cette commune, les trottoirs et les espaces destinés aux piétons sont **libres d'empiètements** (étalages, terrasses...), d'obstacles (poubelles, poteaux, panneaux publicitaires, horodateurs, voitures garées...) :

66%
Présence d'empiètements



34%
Absence d'empiètements

> 200 000	80%
100 à 200 000	71%
50 à 100 000	67%
20 à 50 000	68%
5 à 20 000	58%
< 5 000	54%

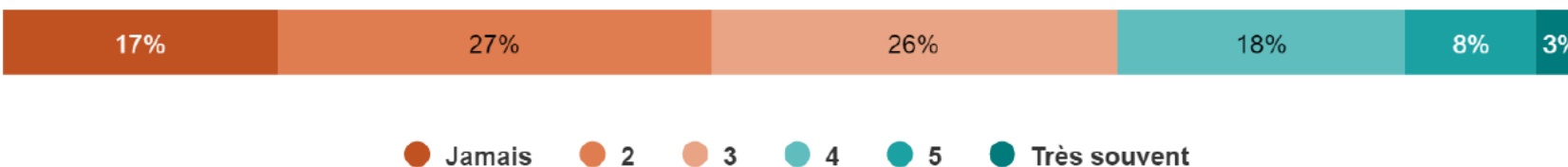
Confort des déplacements à pied et aménités: bancs, toilettes, eau

Dans cette commune, des aménagements urbains assurent le confort des marcheurs (toilettes, bancs de repos, abris, distributeurs d'eau potable, lieux de sociabilité pour se tenir à plusieurs sans gêner les autres, placettes ...):

Tous répondants

70%

Absence
d'aménagements

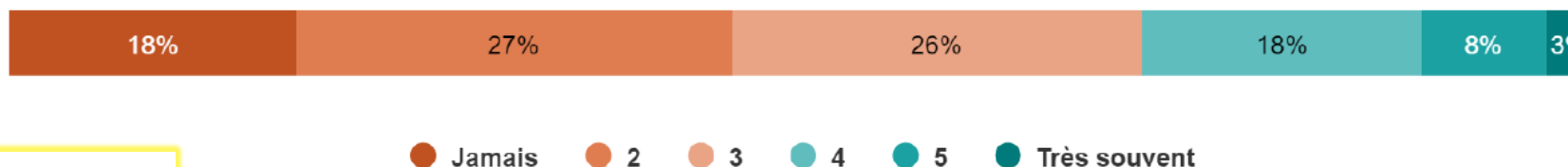


30%

Présence
d'aménagements

72%

Absence
d'aménagements



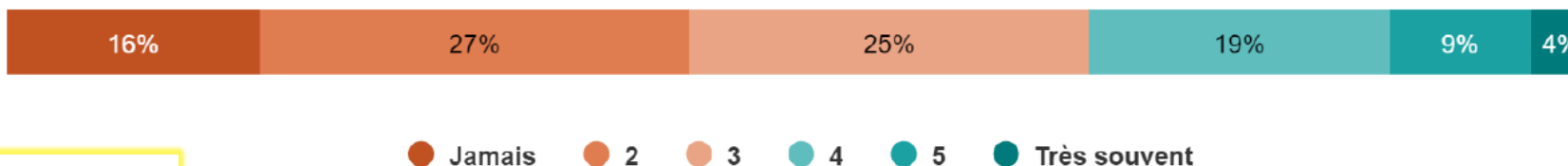
28%

Présence
d'aménagements

Femmes

68%

Absence
d'aménagements



32%

Présence
d'aménagements

Hommes

Confort des déplacements à pied : éclairage des trottoirs

Dans cette commune, la nuit, les trottoirs et cheminements piétons sont :

Tous répondants

54%

Mal éclairés



● Très mal éclairés ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très bien éclairés

46%

Bien éclairés

59%

Mal éclairés



● Très mal éclairés ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très bien éclairés

41%

Bien éclairés

Femmes

48%

Mal éclairés



● Très mal éclairés ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très bien éclairés

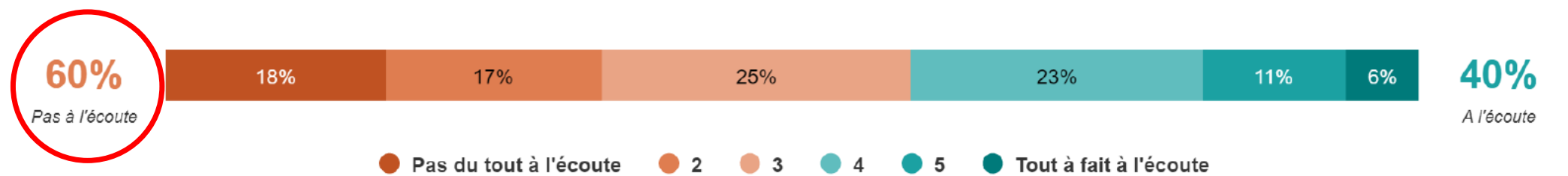
52%

Bien éclairés

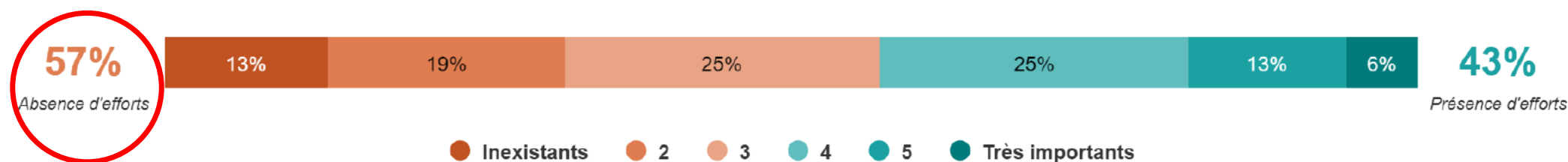
Hommes

Les efforts des communes et l'importance donnée aux déplacements à pied

Cette commune est à l'écoute des besoins des piétons et les implique dans ses réflexions et projets (réalisation d'enquêtes d'opinion, consultation des habitants...) :

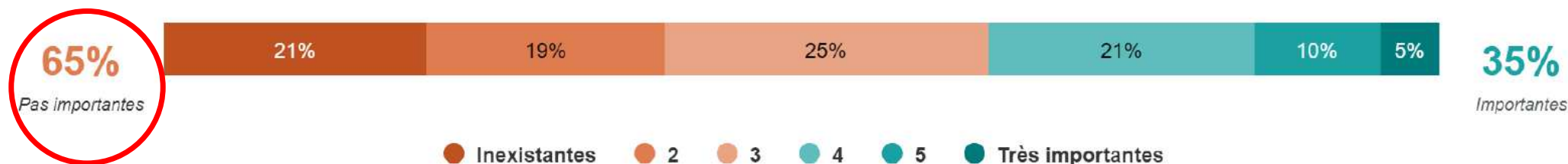


Les efforts faits en faveur de la marche dans cette commune (aménagement de la voirie, continuité des cheminements piétons, réglementations en faveur des piétons...) sont :

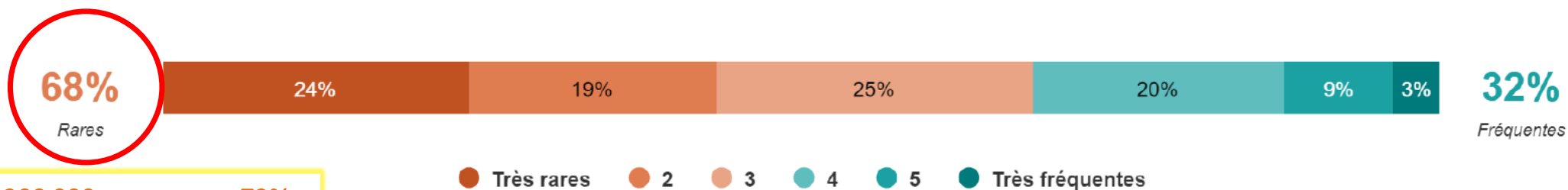


Les efforts des communes et l'importance donnée aux déplacements à pied

Dans cette commune, les actions de promotion des déplacements à pied sont :



Dans cette commune, les interventions pour supprimer les encombrements de toute sorte (stationnement des véhicules motorisés sur les espaces destinés aux piétons...) sont :



> 200 000	72%
100 à 200 000	70%
50 à 100 000	68%
20 à 50 000	70%
5 à 20 000	64%
< 5 000	67%

Et que pensent les non-marcheurs ?

Les freins à la marche à pied en ville

Certains répondants ont précisé les raisons pour lesquelles ils évitent de se déplacer à pied en ville.

Après la distance trop importante de leurs lieux de destination (51%), **les freins prioritaires sont les suivants**, selon les femmes ou les hommes et les villes supérieures ou inférieures à 20 000 :

Dans les villes de plus de 20 000 habitants :

pas assez d'aménagement

Femmes

23 %

Hommes

13%

je ne me sens pas en sécurité

21%

20%

je préfère utiliser ma voiture

14%

21%

parce que c'est trop lent

13%

17%

les cheminements ne sont pas agréables

11%

11%

je préfère le vélo

10%

14%

Dans les villes de moins de 20 000 habitants :

pas assez d'aménagement

33 %

25%

je ne me sens pas en sécurité

24%

22%

je préfère utiliser ma voiture

14%

17%

parce que c'est trop lent

10%

11%

les cheminements ne sont pas agréables

9%

14%

je préfère le vélo

8%

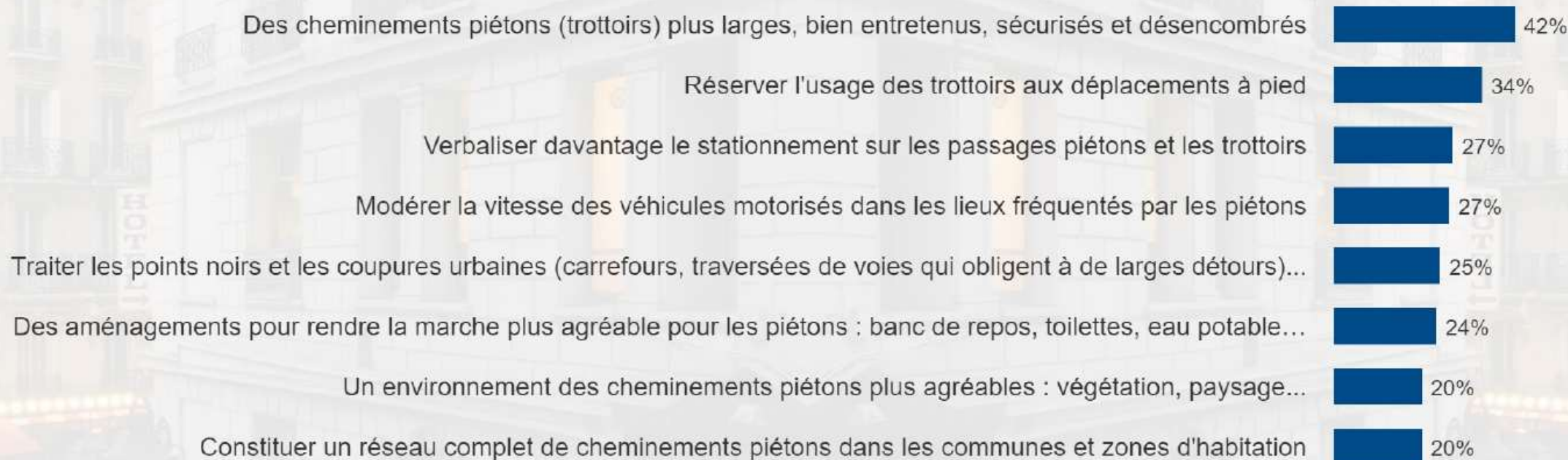
9%



Les attentes principales des piétons

Choisir 3 critères importants pour améliorer l'usage de la marche en ville 1/2

Résultats nationaux obtenus après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles



Choisir 3 critères importants

pour améliorer l'usage de la marche en ville 2/2

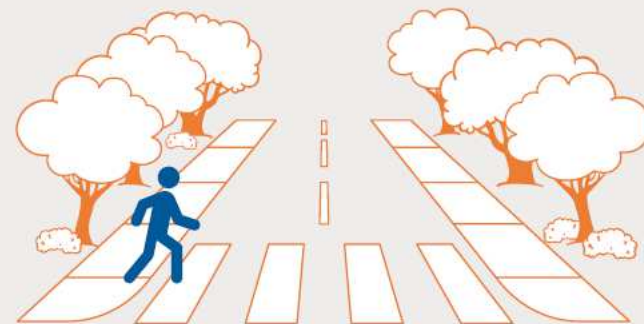
Résultats nationaux obtenus après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles



Les principales pistes pour améliorer l'usage de la marche

Résultats nationaux obtenus après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles

- 
- 1 Des cheminements piétons (trottoirs) plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés → 42%
 - 2 Réserver l'usage des trottoirs aux déplacements à pied → 34%
 - 3 Verbaliser davantage le stationnement sur les passages piétons et les trottoirs → 27%
 - 4 Modérer la vitesse des véhicules motorisés dans les lieux fréquentés par les piétons → 27%
 - 5 Traiter les points noirs et les coupures urbaines (carrefours, traversées de voies qui obligent à de larges détours ...) → 25%
 - 6 Des aménagements pour rendre la marche plus agréable pour les piétons (bancs de repos, toilettes, eau potable ...) → 24%

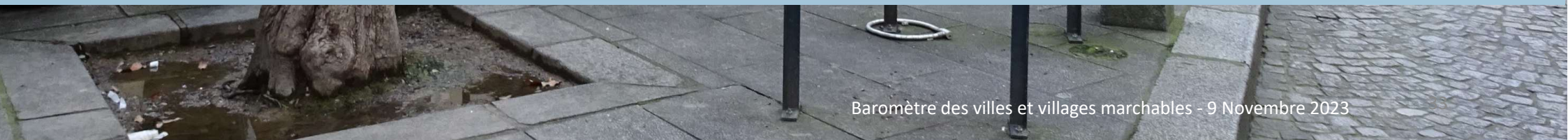


Évolution 2023 / 2021 des dix demandes prioritaires pour améliorer l'usage de la marche à pied en ville

	+ évolution du classement des priorités entre	2023	et 2021	(ordre)
1 - Des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés		42%	41 %	=
2 - Réserver l'usage des trottoirs aux déplacements à pied		34%	30 %	=
3 - Verbaliser davantage le stationnement sur les passages piétons et les trottoirs		27%	28 %	=
4 - Modérer la vitesse des véhicules motorisés en ville		27%	27 %	=
5 - Traiter les points noirs et les coupures urbaines		25%	24 %	+1 pl
6 – Aménagements pour rendre la marche plus agréable : banc, toilettes, eau potable		24%	23 %	+2 pl
7 – Un environnement des cheminements piétons plus agréable, végétation, paysage		20%	23 %	=
8 – Constituer un réseau complet de cheminements piétons dans la ville		20%	25 %	-3 pl
9 – Davantage de lieux où les piétons sont prioritaires		16%	17 %	=
10 - Des actions de communication pour développer le gout et le plaisir de la marche		12%	15 %	=



Le classement des villes



Baromètre des villes et villages marchables - 9 Novembre 2023

Le classement de 236 villes en France

Au niveau national, **236 villes** ayant eu un nombre minimum de réponses (de 20 à 100 en fonction de leur nombre d'habitants), ont été éligibles à l'analyse détaillée des résultats et **classées en 8 catégories de A+ à G**

A+ Excellent

A Très favorable

B Favorable

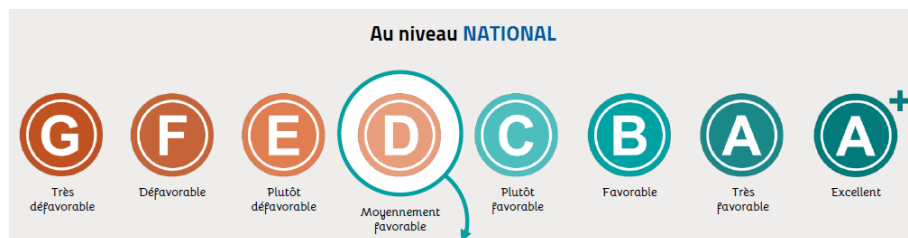
C Plutôt favorable

D Moyennement favorable

E Plutôt défavorable

F Défavorable

G Très défavorable



La moyenne nationale est de 9,2 / 20

7 villes sont classées en A+

(note = ou > 14,4) ou **A** (13,2 à < 14,4)

Acigné 35, Coudekerques-Branche 59, Dainville 62, Jacou 34, Magny-les-Hameaux 78, Quétigny 21, Vincennes 94

13 villes sont classées en B (11,6 à < 13,2)

61 en **C** (10 à < 11,6)

90 en **D** (8,4 à < 10)

50 en **E** (6,8 à < 8,4)

13 en **F** (5,2 à < 6,8)

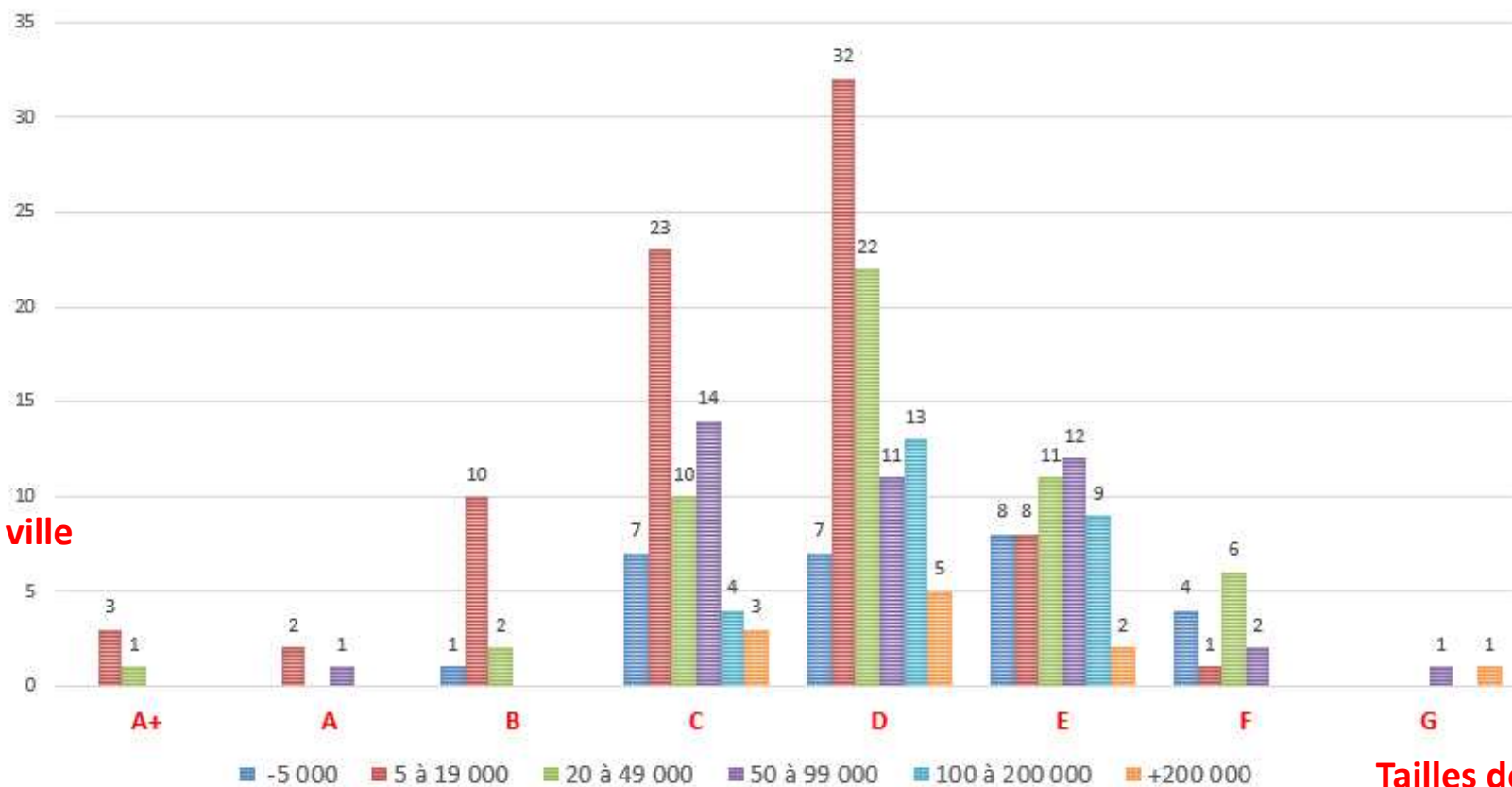
2 en **G** (< 5,2)

Les associations et partenaires de « Place aux Piétons » sont à la disposition des communes qui souhaiteraient améliorer les conditions de marchabilité de leur ville au regard de ces résultats.

La répartition des 236 villes, par classe de A+ à G

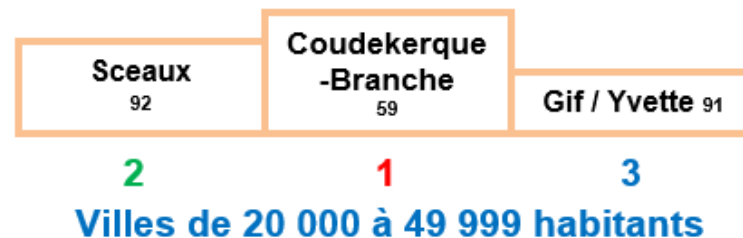
NOMBRE DE VILLES CLASSÉES, PAR TAILLES DE VILLE

Nombres de ville



Tailles de ville

Les villes les mieux notées





Le Baromètre des Villes et Villages Marchables 2023



Pour des villes et des villages apaisés, poursuivons nos efforts pour donner une place centrale aux piétons!